



Nations Unies

Assemblée générale

AG/11298

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-septième session
19^e et 20^e séances plénières
Matin, après-midi & soir

LE DÉBAT GÉNÉRAL A RÉUNI PLUS DE 100 CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT, PREUVE QUE L'ONU DEMEURE « UN CENTRE OÙ S'HARMONISENT LES EFFORTS DES NATIONS VERS LES FINS COMMUNES »

Le fait que plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, et quelque 70 vice-premiers ministres et ministres se soient succédé à la tribune montre clairement que l'Organisation demeure, comme le dit la Charte, « un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers les fins communes ». C'est par ces mots que le Président de l'Assemblée générale, M. Vuk Jeremić de la Serbie, a mis fin au segment « débat général » de cette soixante-septième session. Il s'est dit optimiste car en relisant les nombreuses déclarations qui ont été faites, il a été frappé par la communauté de vues sur un large éventail de questions.

Comme au premier jour avec les interventions du Secrétaire général de l'ONU, venu « tirer la sonnette d'alarme », du Président des États-Unis ou encore de son homologue de la France, la fin du débat général a donné lieu à de multiples commentaires sur la situation en Syrie, et cette fois, en présence du Vice-Ministre syrien des affaires étrangères.

« L'histoire jugera les États qui permettent que ces atrocités se poursuivent », a prédit le Ministre canadien des affaires étrangères, M. John Baird, en dénonçant le fait que l'ONU n'ait pas été capable d'imposer des sanctions immédiates qui auraient permis « d'endiguer la marée sanglante en Syrie ».

Son homologue omanais a exhorté le Conseil de sécurité à dégager un consensus « loin des contradictions politiques et sans aucun parti pris vis-à-vis de l'une ou l'autre partie », pour faciliter un dialogue politique national sérieux entre tous les pouvoirs politiques en Syrie « sans aucune exception ». « Les conflits d'intérêts entre certains pays et les désaccords sur la crise syrienne ne sont plus réalistes », s'est impatienté le Ministre.

Au nom de la Syrie, M. Walid El-Moualem a appelé des pays comme l'Arabie saoudite, le Qatar et la Libye à arrêter leur appui aux groupes terroristes dans son pays. Depuis un an, la Syrie fait face à deux problèmes: les revendications liées aux réformes politiques, économiques et sociales, d'une part, et l'exploitation de ces revendications pour servir des objectifs contraires à l'intérêt même du peuple syrien, d'autre part.

Le Vice-Ministre syrien des affaires étrangères a appelé à un dialogue national mené par les Syriens eux-mêmes, dont les résultats serviront d'accord pour l'établissement d'une Syrie pluraliste et démocratique. En attendant, il a demandé à l'Assemblée générale de faire pression sur les pays qui ont une influence sur les groupes terroristes pour qu'ils cessent la violence.

Membre du Conseil de sécurité dont le mandat touche à sa fin, le Portugal a, par la voix de son représentant, prévenu qu'une escalade militaire mènerait, sans aucun doute, à plus de souffrances pour la population civile, à une menace sur l'intégrité territoriale de la Syrie et à des risques de déstabilisation de la région tout entière. La nomination de M. Lakhdar Brahimi comme Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie est une occasion, a estimé le représentant, de « revisiter les options ». Le succès de sa mission reste cependant étroitement lié aux pressions que le Conseil de sécurité pourra conjointement déployer auprès de toutes les parties, et particulièrement sur les autorités syriennes.

Toute tentative de provoquer des changements de régime en invoquant un jour, la détérioration de la situation humanitaire, un autre, les risques d'utilisation des armes de destruction massive sont tout simplement « inacceptables », a rétorqué le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). S'il a précisé que son Président, Kim Jong Un, poursuit une politique étrangère « sans être prisonnier du passé », le Vice-Ministre a estimé que, compte tenu de l'hostilité des États-Unis, son pays a bien fait de se doter d'un « arsenal de dissuasion ». Il a accusé la République de Corée d'avoir renié tous les accords intercoréens, mais a précisé que son gouvernement est disposé à serrer la main de tous ceux qui veulent réellement la réunification de la péninsule ainsi que la réconciliation et la prospérité de la nation.

Mettant fin à un débat général qui a commencé le 25 septembre dernier, le Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale a rappelé que cette session a pour thème « Ajustement ou règlement des situations ou différends internationaux par des moyens pacifiques ». Il a aussi rappelé que lorsqu'il a ouvert le débat général, il avait encouragé les États à avoir foi en leur capacité de s'unir dans une bonne compréhension de notre destinée commune pour que cette Assemblée reste dans l'histoire comme « l'Assemblée de la paix ».

L'Organisation n'aura de force que celle que les États voudront bien lui donner, a souligné le Président, en invitant lesdits États à se montrer ouverts au compromis et à travailler avec acharnement pour renforcer la confiance mutuelle et ce faisant, répondre aux espoirs et aux aspirations des 193 Membres des Nations Unies.

La prochaine réunion de l'Assemblée générale sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

Suite et fin du débat général

M. JOHN BAIRD, Ministre des affaires étrangères du Canada, a indiqué que l'attachement du Canada aux Nations Unies a été mis à l'épreuve mais ne s'est jamais démenti. Prévenant que les Nations Unies seront jugées à l'aune de leur capacité à promouvoir la sécurité, le Ministre a vivement déploré que l'Organisation ne soit pas parvenue à imposer des sanctions immédiates qui permettraient « d'endiguer la marée sanglante en Syrie ». « L'histoire jugera les États Membres qui permettent que ces atrocités se poursuivent », a-t-il poursuivi. M. Baird a demandé au régime syrien de protéger le mieux possible ses stocks d'armes chimiques contre les risques d'utilisation ou de prolifération entre des mains malveillantes. Le Canada, a-t-il promis, est prêt à aider les États voisins pour prendre des mesures visant à réduire ces risques.

Qualifiant le régime en place en Iran « de menace la plus grave pour la paix et la sécurité » et rappelant que le Canada avait suspendu ses relations diplomatiques avec ce pays, M. Baird a déclaré qu'il était impossible d'avoir un dialogue franc avec un régime qui manque à sa parole, revient sur ses engagements et menace de perpétrer des crimes contre l'humanité. « Plutôt que d'accepter le conflit inévitable que l'Iran semble vouloir chercher, le Canada cherche une solution pacifique », a-t-il affirmé, exhortant le pays à cesser ses activités sensibles d'enrichissement d'uranium et à s'acquitter de ses obligations internationales dans le domaine nucléaire.

Enfin, M. Baird a détaillé les violations odieuses que constitue le fait de réduire en esclavage d'autres personnes, mentionnant les camps de prisonniers politiques de la « Corée du Nord », le recrutement forcé par le « M23 » en République démocratique du Congo ou le mariage précoce et forcé de jeunes filles. Citant les mots de Gandhi, M. Baird a invité la communauté internationale à ne pas perdre foi dans « l'océan » qu'est l'humanité « que quelques gouttes impures ne sauraient souiller ».

M. EDWARD NALBANDIAN, Ministre des affaires étrangères de l'Arménie, a déploré le climat de haine et d'intolérance qui se propage dans certaines parties du monde. L'Arménie, en particulier, est préoccupée par « la rhétorique militariste et l'hystérie anti-arménienne instillées dans la société azerbaïdjanaise par les plus hautes autorités ». Plusieurs organisations internationales des droits de l'homme ont dénoncé des cas flagrants de xénophobie, de racisme, d'intolérance et de violations des droits de l'homme contre des Arméniens en Azerbaïdjan, a expliqué le Ministre. « Non seulement ce pays ignore ce que la communauté internationale attend de lui, mais il prend sans cesse de nouvelles mesures contraires aux valeurs du monde civilisé ».

M. Nalbandian a cité le cas de « l'assassin » Ramil Safarov remis en liberté et glorifié par le Gouvernement azéri, alors qu'il a tué à la hache un officier arménien dans son sommeil seulement parce qu'il était Arménien. Il a jugé « profondément irresponsable et honteuse » cette conduite de la part d'un membre non permanent du Conseil de sécurité et Membre de l'ONU. Faisant allusion à la corruption à Bakou, il a dit que « la communauté internationale ne doit pas tolérer les tentatives des Azerbaïdjanais de remplacer l'état de droit par l'état du pétrole ».

L'affaire Safarov a sapé le processus de négociation sur le Nagorny-Karabakh et mis en danger la sécurité et la stabilité régionales, a poursuivi M. Nalbandian. L'Azerbaïdjan brandit constamment la menace de la force contre l'Arménie. Alors que l'Arménie déploie des efforts à la table des négociations avec les médiateurs internationaux et appelle à la coopération régionale, l'Azerbaïdjan augmente son budget militaire, forme des tireurs d'élite et annonce avec la Turquie qu'il continuera le blocus « tant qu'il y aura des Arméniens en Arménie ».

Préoccupé également par la situation humanitaire en Syrie, le Ministre des affaires étrangères a fait remarquer que l'importante communauté arménienne de Syrie avait été formée essentiellement par les survivants du génocide arménien dans l'Empire ottoman au début du XX^e siècle. L'Arménie continue d'accueillir des réfugiés de Syrie et estime qu'il n'est pas possible de conclure un règlement durable tant que toutes les parties ne cesseront pas les hostilités et tant qu'elles n'entameront pas un dialogue politique qui prenne en compte les intérêts de tous les Syriens.

M. YOUSEF BIN ALAWI BIN ABDULLAH, Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman, a évoqué la gravité de la crise syrienne qui représente une menace réelle pour la stabilité du Moyen-Orient. Il a lancé un appel aux parties syriennes pour qu'elles renoncent à la violence, cessent les combats et s'engagent dans un processus politique qui répondrait aux aspirations et aux espoirs du peuple syrien tout en préservant la sécurité, la stabilité et l'unité de la Syrie. Il a également exhorté le Conseil de sécurité à dégager un consensus « loin des contradictions politiques et sans aucun parti pris vis-à-vis de l'une ou l'autre partie syrienne », pour faciliter un dialogue politique national sérieux entre tous les pouvoirs politiques en Syrie « sans aucune exception ».

Le Communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie, adopté lors de sa réunion à Genève, pourrait constituer la base d'une solution à la crise syrienne, a estimé le Ministre. « Les conflits d'intérêts entre certains pays et les désaccords sur la crise syrienne ne sont plus réalistes ». « Le moment est venu de lancer une action collective car l'alternative serait une spirale de violence et de destruction », a prévenu le Ministre.

Passant à la question palestinienne, le Ministre a exhorté les Nations Unies à changer de rôle pour ne plus se limiter à « la gestion » de la crise, mais de s'atteler sérieusement à la recherche d'une solution qui prendrait en compte les intérêts des Palestiniens et des Israéliens. Le Sultanat d'Oman, a-t-il dit, appuie la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU, en espérant que cela pourrait contribuer à accélérer les négociations israélo-palestiniennes.

Le Ministre a rappelé l'appui de son pays à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Il a espéré que la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, qui aura lieu en Finlande à la fin de cette année, sera l'occasion de déclarer officiellement la création de cette zone.

Après avoir condamné la vidéo qui a insulté le prophète Mahomet, qui, selon lui, visait expressément à promouvoir une culture de la haine des musulmans, le Ministre a néanmoins regretté l'escalade des réactions au point de s'en prendre à des missions diplomatiques et d'attaquer des diplomates. Compte tenu de la gravité de ces événements, il a demandé aux Nations Unies d'adopter un texte qui tiendrait pour responsable ceux qui offensent délibérément le sacré et la foi.

M. BRUNO RODRIGUEZ PARRILLA, Ministre des affaires étrangères de Cuba, a salué la solidarité que les pays d'Amérique latine et les Caraïbes ont manifestée envers Cuba lors du Sommet des Amériques, en avril dernier à Carthagène, où le pays s'est vu mis à l'écart par les États-Unis. La Déclaration finale du Sommet a mentionné la levée de l'embargo contre Cuba et la souveraineté de l'Argentine sur les « îles Malvinas », a rappelé le Ministre, qui s'est félicité de ce que l'Amérique latine et les Caraïbes puissent désormais contribuer à l'édification d'un monde plus équilibré. Mais nous ne devons pas sous-estimer les menaces, les dangers et les obstacles, a averti M. Parrilla.

Il a dénoncé la politique américaine dans la région quel que soit le parti au pouvoir aux États-Unis. Les promesses de l'actuel « Président noir » en 2009 n'ont pas été tenues, a dénoncé le Ministre qui a noté la poursuite de l'ingérence dans les affaires intérieures de Cuba. En dépit de la crise économique, l'épuisement des ressources et le nouveau partage du monde, l'Alliance atlantique continue de prendre notre région pour la périphérie de « l'Euro-Atlantic » où on peut intervenir même si c'est illégitime.

« Notre Amérique » continuera d'être mutilée tant que Puerto Rico ne sera pas indépendant, a dit le Ministre avant d'accuser les États-Unis et certains pays européens de vouloir renverser le Gouvernement syrien en finançant, armant et entraînant les groupes d'opposition. Ils ont même envoyé des mercenaires, a cru savoir le Ministre. Il s'est réjoui de la ferme opposition de la Fédération de Russie et de la Chine à la manipulation du Conseil de sécurité pour imposer une intervention en Syrie.

Il a demandé l'arrêt de la violence, des actes terroristes et des trafics d'armes et d'argent vers les insurgés ainsi que la fin de la manipulation des médias.

M. S. M. KRISHNA, Ministre des affaires extérieures de l'Inde, a rappelé l'engagement de son pays en faveur d'une approche équilibrée et basée sur le principe de responsabilité commune et partagée afin de relever le défi des changements climatiques. Invitant la communauté internationale à redoubler d'efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'échéance convenue de 2015, il a indiqué que l'Agenda pour le développement après cette date devait mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté, l'emploi, la sécurité alimentaire et surtout la promotion de la croissance économique. « L'Inde est déterminée à renforcer son partenariat avec l'Afrique, notamment dans le cadre du Forum Inde-Afrique », a-t-il affirmé.

Le Ministre indien a ensuite plaidé pour une approche basée sur la « tolérance zéro » en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, appelant à un renforcement du cadre juridique dans ce domaine, notamment avec l'adoption d'une convention globale. Soulignant la nécessité de forger un consensus renouvelé en faveur de la non-prolifération nucléaire, il a milité pour un dialogue approfondi entre États dotés de l'arme nucléaire et des mesures qui viendraient limiter les risques nucléaires, notamment l'accès des groupes terroristes à ces armes. La Conférence sur le désarmement mérite notre soutien, a-t-il estimé.

Rappelant que l'Inde s'était engagée dans la voie d'une normalisation progressive de ses relations avec le Pakistan, M. Krishna a regretté qu'une allusion injustifiée ait été faite au Jammu-et-Cachemire lors de ce débat général. « Le peuple du Jammu-et-Cachemire a fait à de nombreuses reprises le choix de son destin par le biais des mécanismes démocratiques bien établis de l'Inde », a-t-il poursuivi, indiquant qu'il était clair « que le Jammu-et-Cachemire faisait partie intégrante de l'Inde ». Rappelant l'engagement de l'Inde en faveur de la construction d'un Afghanistan stable, démocratique et prospère, le Ministre a indiqué que l'existence de sanctuaires terroristes au-delà des frontières de l'Afghanistan constituait l'obstacle principal à la restauration de la paix et de la sécurité dans le pays.

Enfin, M. Krishna s'est exprimé en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité, « cet organe devant s'ouvrir à des pays capables et désireux d'assumer les responsabilités supplémentaires qui vont de pair avec le maintien de la paix internationale ». Le fait qu'il n'y ait pas de pays africain comme membre permanent du Conseil est une incongruité, a-t-il conclu.

M. MAHAMOUD ALI YOUSSEF, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de Djibouti, a commencé par faire remarquer que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement reste compromise dans de nombreux pays africains. Il a appelé de ses vœux la mise en œuvre intégrale du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA). L'élimination de la pauvreté reste une priorité absolue sur le chemin du développement durable, a-t-il insisté. Elle constitue un défi majeur pour de nombreuses populations du monde, y compris celle de la corne de l'Afrique.

En effet, cette région souffre des conséquences adverses des changements climatiques depuis quelques années déjà. Prises dans le cycle des sécheresses chroniques et des inondations, les populations les plus vulnérables, a expliqué le Ministre, voient leurs moyens de subsistance anéantis. Le Gouvernement djiboutien a mis en place des politiques sociales destinées à alléger le fardeau de la pauvreté extrême et de la faim et souhaite que ses partenaires continuent à l'appuyer. M. Youssef s'est dit convaincu que les objectifs du Secrétaire général « Zéro faim » sont réalisables, car ils s'inscrivent dans l'optique d'une stratégie intégrée et efficace impliquant tous les acteurs de la communauté internationale. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement continue également d'être un objectif crucial pour Djibouti.

Le Ministre s'est félicité de l'initiative de l'Union africaine recommandant l'adoption par la soixante-septième Assemblée générale d'une résolution contre les mutilations génitales féminines.

Après avoir salué l'élection du nouveau Président somalien, il a fait remarquer que « la Somalie est à la croisée des chemins et aura plus que jamais besoin de l'appui et de la coopération de tous ses partenaires et amis ». La fin de la transition en Somalie ne signifie pas l'aboutissement du processus de paix. Il faut que toutes les étapes de la feuille de route soient menées à bien. Sur le plan humanitaire la situation reste critique, et le problème des réfugiés et des déplacés internes reste une source de préoccupation. À cet égard, la consolidation des acquis de la situation sécuritaire sera cruciale. « Il nous semble désormais incontournable d'envisager la transformation des forces de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) en forces onusiennes de maintien de la paix », a déclaré M. Youssef.

Abordant ensuite la question du conflit frontalier de Djibouti avec l'Érythrée, il a dit que, deux ans après la signature de l'Accord de médiation, son pays attend toujours la démarcation de la frontière et le retour de ses prisonniers de guerre.

Alors que toutes les dispositions juridiques doivent être prises pour garantir la liberté d'expression, M. Youssouf a jugé tout aussi important que les actes malveillants d'incitation à la haine religieuse, à la discrimination ou à la violence, notamment à l'encontre des musulmans, soient condamnés et rejetés conformément aux instruments relatifs aux droits de l'homme.

M. WALID EL-MOUALEM, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, a dit que depuis plus d'un an, son pays fait face à des groupes terroristes comme en témoigne le fait que le groupe Jabhat Al-Nosrah, se réclamant d'Al-Qaïda, a revendiqué un récent attentat à Damas le 26 septembre dernier. Ce n'est pas une surprise si le Conseil de sécurité n'a pas condamné cet attentat, certains de ses membres soutenant ces actes, a déploré le Vice-Ministre. Ces actes importés de l'extérieur s'accompagnent de provocations médiatiques sans précédent qui réveillent l'extrémisme religieux, a ajouté M. El-Moualem.

En revanche, a soutenu le Ministre, le Gouvernement syrien a été le premier à proposer le dialogue depuis le début des événements. Le Gouvernement a toujours répondu de façon positive à toute initiative et à tout dialogue mené par les Syriens visant une solution pacifique à la crise, a-t-il ajouté. Le Ministre a rejeté toutes les manipulations étrangères et a montré du doigt l'absence de sincérité chez certains leaders régionaux et internationaux qui encouragent l'aggravation de la crise.

En dépit de tout cela, la Syrie a étroitement collaboré avec l'ancien Envoyé spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan, en commençant la mise en œuvre de son plan en six points. La Syrie a salué le Communiqué de Genève et la nomination du nouveau Représentant spécial des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi.

Le Ministre a appelé, entre autres, l'Arabie saoudite, le Qatar et la Libye à arrêter leur appui aux groupes terroristes. Depuis un an, la Syrie fait face à deux problèmes: d'un côté il y a les demandes de réformes politiques, économiques et sociales, et de l'autre il y a l'exploitation de ces demandes pour des objectifs contraires à l'intérêt du peuple syrien.

La Syrie a entendu des appels lancés à la tribune de l'Assemblée générale, y compris les appels au départ du Président, M. Bashar Al-Assad. Il s'agit d'une ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie, a tranché le Ministre. Le peuple syrien est le seul habilité à décider de son avenir et à choisir ses dirigeants. « Aux pays qui lancent ces appels, je dis assez », s'est impatienté le Ministre, en invitant plutôt l'opposition nationale au dialogue pour faire cesser les effusions de sang. Il a appelé à un dialogue national entre Syriens et mené par les Syriens. Il a demandé à l'Assemblée générale de faire pression sur les pays qui ont une influence sur les groupes terroristes pour qu'ils fassent cesser la violence. Les résultats du dialogue national, a promis le Ministre, serviront d'accord pour l'établissement d'une Syrie pluraliste et démocratique.

Ce qui se passe en Syrie ne doit pas faire oublier l'occupation du Golan syrien et de la Palestine ainsi que le refus d'Israël d'appliquer toutes les résolutions du Conseil de sécurité, particulièrement la résolution 497 (1981). La Syrie appuie la création d'un État palestinien avec Jérusalem comme capitale. Elle croit qu'un Moyen-Orient exempt d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive ne serait possible que si Israël signe le Traité sur la non-prolifération et accepte la présence de l'AIEA sur ses installations nucléaires. La Syrie souligne que ce Traité permet à tout État d'accéder à la technologie nucléaire à des fins pacifiques.

Mme MAXINE PAMELA OMETTA MCCLEAN, Ministre des affaires étrangères de la Barbade, a affirmé que son pays, petit État insulaire en développement, était gravement touché par la crise économique et financière et la récession qui en a résulté. En outre, les changements climatiques et les autres défis environnementaux continuent de poser des menaces importantes aux succès engrangés par la Barbade depuis son indépendance en novembre 1966.

Les efforts entrepris face à ces menaces ont été gravement sapés par les mécanismes financiers et de coopération internationaux qui n'ont pas réussi à prendre en compte la vulnérabilité et les contraintes spécifiques de la Barbade, a expliqué la Ministre. Elle a ainsi appelé à un processus plus équitable, plus juste et plus transparent dans la détermination des critères de classification et d'allocation des ressources par les institutions multilatérales, mettant aussi l'accent sur la nécessité d'adopter de nouveaux indices et mesures de développement.

Mme McClean a assuré que, face aux changements climatiques, nous vivons une étape majeure de l'histoire de l'humanité. « Voulons-nous sacrifier les membres les plus vulnérables de la

communauté internationale? » a-t-elle demandé, réclamant que des actions ambitieuses soient lancées dès à présent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et fournir les financements et la technologie nécessaires aux pays en développement vulnérables.

Le Ministre a en particulier rappelé que son pays avait organisé en mai dernier, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), une conférence de haut niveau sur l'« Énergie durable pour tous » dans les petits États insulaires en développement. La Déclaration de la Barbade, adoptée lors de la Conférence, présente un ordre du jour ambitieux et ciblé, a-t-il dit. Se félicitant des promesses de soutien des Gouvernements de l'Australie, du Danemark, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège et du Royaume-Uni, la Ministre a invité d'autres partenaires « au voyage » vers l'indépendance énergétique des petits États insulaires en développement.

M. OSMAN MOHAMMEDSALEH, Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée, a rappelé que les grandes puissances étaient les principaux architectes des guerres qui continuent de faire rage dans le monde, alors qu'elles devraient, selon lui, avoir une responsabilité plus grande dans le maintien de la paix internationale en vertu de leur mandat de membres permanents du Conseil de sécurité. En dépit des progrès réalisés, des centaines de millions de personnes dans les pays en développement continuent de souffrir des fléaux de la pauvreté, des changements climatiques et de maladies facilement évitables.

Le Ministre a qualifié « d'anachronique » le système des Nations Unies, l'Assemblée générale étant, selon lui, dépossédée de son pouvoir, et le Conseil de sécurité, dominé par un seul et puissant État membre. Le changement est entravé par ceux là même qui ont bénéficié le plus de l'ancien ordre international, aujourd'hui dépassé, a affirmé M. Saleh, qui a souligné l'érosion des piliers du droit international que sont le respect de l'intégrité territoriale des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

« Les nobles buts de protection des droits de l'homme sont cyniquement exploités pour justifier les agressions militaires, interventions extérieures et impositions unilatérales et collectives de sanctions afin de déstabiliser les États, changer leurs dirigeants et conquérir des marchés », a asséné M. Saleh, qui a indiqué qu'il s'agissait d'une opinion partagée par les pays africains et la plupart des pays en développement. Il reste à traduire ce consensus en voie d'émergence en actes, y compris par une réforme des Nations Unies, a-t-il conclu.

M. GAMINI LAKSHMAN PEIRIS, Ministre des affaires extérieures du Sri Lanka, a fait remarquer que la crise financière mondiale avait entravé la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les stratégies de redressement ne doivent pas imposer des « fardeaux injustifiables » aux pays en développement qui s'efforcent de réaliser des meilleures conditions de vie pour leurs peuples. Un certain nombre de pays du Sud ont quand même réussi à surmonter la crise, dont le Sri Lanka qui a connu une croissance de 8,2% en 2011, s'est félicité le Ministre. Depuis la fin du conflit en 2009, les zones anciennement contrôlées par les terroristes dans la province du nord ont enregistré une croissance de 27%.

Saluant les engagements pris à la Conférence Rio+20, M. Peiris a toutefois mis en garde contre une application « trop rigide » des principes de l'économie verte. Il faut veiller à ne pas retarder la croissance économique et à ne pas perpétuer l'inégalité sociale et la pauvreté, a-t-il dit. Les efforts entrepris par les pays en développement doivent être reconnus et facilités. Le Sri Lanka a conservé les forêts sur 22% de son territoire et envisage de faire passer ce taux à 35% en 2020. Sept mille éléphants vivent encore à l'état sauvage et l'empreinte carbone est de 0,6% par habitant. En outre, l'objectif de l'« Énergie pour tous » sera atteint cette année, avec des économies d'énergie de 20%.

Le Ministre a fait valoir que les pays à revenu intermédiaire, comme le Sri Lanka, sont une force pour soutenir l'économie mondiale. La politique « Mahinda Chintana – Vision pour l'avenir » a établi des priorités pour combattre la pauvreté dans le cadre des OMD, a poursuivi M. Peiris. Le niveau de pauvreté absolue est passé de 15,2% en 2005 à 7,6% en 2011. Trois ans après la fin du conflit au Sri Lanka, le Gouvernement a appliqué un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission de réconciliation. La réinstallation des personnes déplacées, la réintégration de milliers d'anciens combattants, le déminage et le développement des infrastructures ont fait partie des priorités. Fier des réalisations de son pays, M. Leiris a rejeté les « pressions extérieures inutiles » qui pourraient faire dérailler les initiatives qui ont abouti à la paix.

M. BASILE IKOUEBE, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Congo, a rappelé que son pays avait longtemps été soumis aux affres des conflits armés dans les années 90, puis avait fait le choix de la médiation et du dialogue. Fort de ce vécu, il a exprimé la profonde préoccupation du Congo devant les crises persistantes qui menacent la paix et la sécurité. « Aujourd'hui, certains pays africains, voire une région entière comme le Sahel, restent encore exposés à l'instabilité et à des crises encore plus complexes. La République démocratique du Congo connaît

également une grave crise dans sa partie orientale caractérisée par des violences à répétition et une tragédie humaine qu'entretiennent des groupuscules armés du M23 et d'autres forces négatives », a-t-il souligné. Face à cette situation, il s'est félicité de ce que les chefs d'État et de gouvernement de la région, réunis au sein de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, se soient investis dans la recherche de solutions pacifiques.

« Notre région poursuivra ses efforts pour atteindre les objectifs visés et utilisera tous les mécanismes existants pour y parvenir », a-t-il affirmé. Il a précisé que c'était également dans cette dynamique de quête de la paix et de la sécurité collective que les pays de la sous-région d'Afrique centrale se retrouveraient au Congo, en décembre pour la trente-cinquième Réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. Cette réunion sera l'occasion de fêter le vingtième anniversaire de cet organe de l'Assemblée générale et de poursuivre la concertation sur le règlement des crises dans la sous-région, a-t-il expliqué.

Après avoir considéré que l'Agenda pour le développement des Nations Unies peinait à accompagner durablement les pays dans leurs efforts pour le développement économique et le bien-être de leurs populations, le Ministre a fait remarquer que les engagements pris par les pays industrialisés au cours des grandes conférences internationales sous l'égide de l'ONU n'étaient toujours pas respectés.

Au terme de son propos, il a mis l'accent sur la gouvernance politique et de sécurité à travers une réforme du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, sur la gouvernance économique, en plaidant pour une compétence élargie du Conseil économique et social (ECOSOC) et sur la gouvernance environnementale, en invitant à la mise en place d'une institution internationale « dotée de réels pouvoirs pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable ».

M. ARVIN BOOLELL, Ministre des affaires étrangères de Maurice, a indiqué que de nombreux petits États insulaires en développement (PEID) devaient faire face au double défi des changements climatiques et de la détérioration de la situation économique de leurs partenaires de développement. Déplorant que les négociations du Cycle de Doha et celles relatives au climat n'aient pas été conclusives, M. Boolell a souligné l'interdépendance des économies des pays en développement et des pays développés et a invité les États Membres à s'abstenir de toute forme de protectionnisme. Il a ensuite rappelé que la Conférence Rio+20 avait réaffirmé que les petits États insulaires en développement représentaient une situation spéciale de vulnérabilité. Il faut désormais traduire cet engagement en actes, a-t-il affirmé, jugeant nécessaire que la vulnérabilité des PEID soit prise en compte par toutes les branches du système des Nations Unies.

Le Ministre a invité la communauté internationale à apporter son appui à la mise en œuvre de la feuille de route à Madagascar, ainsi qu'à son gouvernement de transition, afin d'ouvrir la voie à un retour de la démocratie dans ce pays. Rappelant que le Royaume-Uni avait privé Maurice, peu avant son indépendance, d'une partie de son territoire, il a déploré que ce pays refuse d'entrer dans la voie des négociations et ne reconnaisse pas la compétence de la Cour internationale de Justice. Il est important que tous les États, quelle que soit leur taille, aient accès aux mécanismes judiciaires de règlement des différends, a-t-il poursuivi, ajoutant que l'intégrité territoriale de son pays serait incomplète tant que Maurice n'exercera pas sa souveraineté sur l'île de Tromelin. Nous nous tenons prêts à dialoguer avec la France dans un esprit constructif, a conclu M. Boolell.

M. ENRIQUE CASTILLO BARRANTES, Ministre des affaires étrangères du Costa Rica, a indiqué qu'il y a un an, l'Assemblée générale avait été encouragée par le vent d'espoir en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Cet espoir persiste aujourd'hui sous la forme de transition complexe vers la démocratie à l'exemple de la Tunisie, de l'Égypte et de la Libye. Aujourd'hui plus qu'hier, cet espoir résonne encore plus fortement en raison de ce qui se passe en Syrie. « Dans le même temps, nous sommes bouleversés par les manipulations de l'intolérance et de l'extrémisme, la résurgence des conflits territoriaux, la rhétorique guerrière de certains États, l'insensibilité des régimes autocratiques, les trafics de drogues et les crimes organisés, et la détérioration de l'environnement ».

Devant ces défis, il est important de promouvoir une diplomatie préventive, la médiation et l'état de droit. Le Ministre a fait état du succès de cette démarche en donnant des exemples de son pays qui avaient abouti à la signature d'accords de paix et valu le prix Nobel de la paix à son Président, M. Óscar Arias Sánchez.

La région fait face aujourd'hui au trafic de drogues et à la criminalité transnationale organisée. Malgré la stratégie régionale commune de prévention, les moyens des pays d'Amérique centrale sont limités. Le Costa Rica refuse la notion de guerre pour qualifier cette situation. Il a décidé de promouvoir des actions préventives, le renforcement des capacités de la police, celui du système judiciaire et la prise en charge des personnes dépendantes de la drogue.

Petit pays démocratique, sans armée, le Costa Rica s'appuie sur le multilatéralisme et le droit international pour se protéger. Dès 1973, il a reconnu la compétence de la Cour internationale de Justice. Dans ce contexte, il a porté plainte contre le Nicaragua qui avait déployé ses forces armées sur une partie du territoire costaricien. Le pays a obtenu gain de cause mais regrette que le Nicaragua refuse de se soumettre à la décision de la Cour et continue de déployer du personnel civil.

S'agissant du traité sur le commerce des armes, le Costa Rica qui est un des pays auteurs du traité, regrette l'absence de consensus, « sombre moment pour la paix et la dignité humaine ». En ce qui concerne le développement durable, le Costa Rica veut réaliser l'objectif émission zéro d'ici à 2021. Vingt-cinq pourcent du territoire est constitué de parcs naturels et les 90% de l'énergie nationale proviennent de sources renouvelables. Mais les efforts des petits pays ne seront pas suffisants si les grands pays ne s'engagent pas à déployer les mêmes efforts. Devant ces défis, le Costa Rica appuie les recommandations du Secrétariat mondial et la réforme intégrale du Conseil de sécurité.

M. ELLIOT OHIN, Ministre des affaires étrangères du Togo, a exhorté l'ONU et ses États Membres « à persévérer dans les efforts qui sont déjà déployés pour faire du dialogue au sein des nations une pièce maîtresse de son dispositif pour la prévention des conflits dans le monde ». Dans cette optique, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), que le Togo préside et qui jouit désormais d'un statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale, a décidé lors de sa session de mai 2012 à Lomé d'accorder un degré de priorité élevé aux questions de paix et de sécurité.

M. Ohin a noté que la création, en 2002, d'un Conseil de paix et de sécurité au sein de l'Union africaine avait suscité beaucoup d'espoir. Calqué sur le modèle du Conseil de sécurité de l'ONU, ce nouvel outil était censé permettre à l'Union africaine d'intervenir directement dans les pays en crise. Malheureusement, les récentes expériences, qu'il s'agisse de la Libye ou de la Côte d'Ivoire, ont révélé que « face aux antagonismes qui caractérisent la communauté internationale », il n'a pas pu combler les attentes. Le Ministre a souligné « l'impérieuse nécessité » d'une collaboration étroite entre les mécanismes régionaux de maintien de la paix et les Nations Unies.

Le Ministre a notamment invité la communauté internationale à se mobiliser pour aider tous les acteurs institutionnels animés de bonne volonté à appuyer le Mali dans sa détermination à recouvrer, au plus vite, son intégrité territoriale et à rétablir la paix afin que la période transitoire qui s'est ouverte soit couronnée de succès.

Au Togo, l'enjeu aujourd'hui est de consolider la reprise économique; de favoriser un ancrage démocratique et de l'état de droit et de promouvoir l'indivisibilité des droits de l'homme, a souligné ensuite M. Ohin. La priorité immédiate est de réussir des élections législatives transparentes, libres et pacifiques. « La société civile ne doit pas être le cheval de Troie des formations politiques », a-t-il dit en évoquant le militantisme citoyen qui a un rôle important à jouer.

M. WINSTON DOOKERAN, Ministre des affaires étrangères de Trinité-et-Tobago, a appelé tous les États à ratifier les amendements au Statut de Rome de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur le crime d'agression. L'entrée en vigueur de ces amendements comblera un vide crucial en rendant possible la comparution des auteurs de crimes d'agression, a-t-il dit. Le Ministre a aussi mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'architecture du règlement pacifique des différends et a souligné, à cet égard, que la volonté politique des États Membres, qu'ils soient petits ou grands, est indispensable.

M. Dookeran a estimé que le Conseil de sécurité devait être réformé afin de représenter les réalités géopolitiques du XXI^e siècle. La légitimité de cet organe ne peut être réaffirmée que si les dynamiques nouvelles sont reflétées dans sa composition et son fonctionnement, a-t-il considéré. Il a ainsi regretté que le Conseil de sécurité n'ait pu traiter de manière efficace la crise en Syrie, appelant celui-ci à appuyer pleinement le travail du Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi. Il a, de même, appelé à la fin du blocus économique imposé à Cuba.

Le Ministre a aussi plaidé pour la mise en œuvre totale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto, ce qui, a-t-il dit, permettrait de garantir la survie des plus vulnérables face aux effets du réchauffement de la planète et de l'élévation du niveau de la mer. M. Dookeran s'est également dit encouragé par le soutien de nombreux pays à la conclusion d'un traité robuste et contraignant sur le commerce des armes, et a regretté, en conséquence, l'échec de la Conférence des Nations Unies. Trinité-et-Tobago, a-t-il dit, se joint à ses partenaires de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et autres pour appeler à la reprise des négociations d'ici au premier trimestre de 2013.

M. ISMAEL ABRAÃO GASPAS MARTINS (Angola) a plaidé pour une réforme des institutions économiques et financières internationales afin d'assurer une plus grande fluidité dans l'allocation du capital, dont a besoin une grande majorité de pays africains.

Il a aussi plaidé pour la réforme du Conseil de sécurité dans le sens d'une représentation plus juste des différentes régions du monde. Concernant le conflit en République démocratique du Congo, M. Martins a apporté le soutien de son pays aux décisions prises lors du troisième Sommet extraordinaire de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs. Il a également exhorté la communauté internationale à continuer d'appuyer le processus de stabilisation en

Somalie et de faire preuve de détermination dans la préservation de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali. « En Guinée-Bissau, mon pays est en faveur d'une normalisation durable de l'ordre constitutionnel, dans le droit fil des résolutions du Conseil de sécurité », a-t-il affirmé.

En conclusion, M. Martins a détaillé la consolidation démocratique et le processus dynamique de reconstruction et de développement économique que connaît son pays, ce qui fait de l'Angola un pays que le Conseil économique et social peut retirer de la liste des pays les moins avancés.

M. ALBERT DEL ROSARIO, Secrétaire des affaires étrangères des Philippines, a rappelé que le Président de son pays, M. Benigno Aquino III, avait placé l'état de droit au centre de sa gouvernance. Ainsi, a-t-il ajouté, la culture de l'impunité a-t-elle pu être neutralisée, l'économie s'est-elle redressée et les droits et libertés du peuple ont-ils été assurés.

Le plein exercice de l'état de droit doit également s'imposer pour prévenir la prolifération des armes nucléaires, promouvoir le désarmement nucléaire et mettre un terme à la circulation des armes illégales, a-t-il dit, précisant que son pays était fier d'avoir présidé la Conférence d'examen de 2010 sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les Philippines, a-t-il ajouté, appuient la création de zones exemptes d'armes nucléaires, y compris en Asie du Sud-Est où l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en a créée une.

Par ailleurs, M. Del Rosario a souligné que son pays reconnaissait également le rôle important des femmes dans la promotion de la paix et continuait de déployer d'avantage de Casques bleus femmes. L'objectif visé par les Philippines est d'atteindre et de dépasser la cible de 10% de femmes par contingent de pays pour les soldats de la paix et de 20% pour les policiers.

M. Del Rosario a également mis l'accent sur les efforts entrepris par son pays en vue de préserver les droits de l'homme des groupes les plus vulnérables tels que les migrants, les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les autochtones et les handicapés. Les Philippines, a-t-il poursuivi, contribuent activement aux initiatives prises dans le domaine des droits de l'homme, en particulier du droit à l'éducation, pour lutter contre la pauvreté extrême, la traite des êtres humains et les changements climatiques.

Enfin, M. Del Rosario a rappelé qu'en 1982 avait été adoptée la Déclaration de Manille sur le règlement pacifique des différends. Les principes et dispositions énoncés dans ce texte demeurent applicables 30 ans après, a-t-il observé, soulignant la nécessité de surmonter les barrières qui divisent les pays et les peuples dans le monde.

M. WILFRED P. ELRINGTON, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de Belize, commentant le thème du débat général de l'Assemblée générale sur le règlement des différends par des moyens pacifiques, a annoncé que les Gouvernements du Belize et du Guatemala avaient accepté la recommandation du Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) concernant le contentieux frontalier, un référendum relatif au recours de la Cour internationale de Justice (CIJ) devant être organisé le 6 octobre 2013 simultanément dans les deux pays. Le règlement de ce différend territorial entre le Belize et le Guatemala ne contribuera pas seulement à renforcer la paix et la sécurité de la sous-région mais consolidera également le processus d'intégration régionale, a-t-il observé.

Le Ministre, qui a également passé en revue les politiques suivies par son gouvernement pour lutter contre la pauvreté, a mis l'accent sur la coopération étroite entretenue par le Belize avec les groupements sous-régionaux, tels que l'Organisation des États américains (OEA), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) ou la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) sur des questions comme la lutte contre les effets des changements climatiques, la sécurité ou le développement économique. M. Erlington a affirmé, en particulier, que son pays était fier d'accueillir le Centre de la CARICOM sur les changements climatiques, chargé de fournir des conseils techniques et scientifiques et qui a exécuté avec succès des projets d'adaptation et d'atténuation et sensibilisé sur les impacts des changements climatiques.

Enfin, le Ministre a regretté profondément qu'en dépit de ce qui semblait être un consensus émergeant sur ce sujet et de l'urgence de la situation, un accord n'ait pu être conclu concernant un traité sur le commerce des armes. Il a rappelé à cet égard que sa région, l'Amérique centrale et les Caraïbes, était considérée depuis longtemps comme l'une des plus violentes du monde, avec des taux d'homicide qui, a-t-il dit, ont atteint des niveaux de crise.

M. VLADIMIR MAKEI, Ministre des affaires étrangères du Bélarus, a déclaré que « toute tentative de faire faire à quelqu'un quelque chose contre son gré est vouée à l'échec ». Il en va de même pour les nations, a-t-il dit, en soulignant le principe de l'autodétermination. Aucune force

extérieure ne peut arrêter un pays lancé sur sa propre voie de développement, pacifique et progressive. « Le temps de l'impérialisme est révolu. »

M. Makei a attribué les difficultés économiques mondiales actuelles à une politique de marché « fondamentaliste » poursuivie depuis 40 ans. Il a dénoncé l'aggravation des inégalités et ce qu'il a appelé « la grande divergence ». D'après lui, « une bombe à retardement aux conséquences imprévisibles a été plantée sous de futurs soulèvements ». D'un point de vue moral, il a critiqué la pratique du « deux poids, deux mesures » des puissants de ce monde, devenue la norme en politique étrangère. Il a comparé « le manque de scrupules et le barbarisme en politique étrangère » aux enseignements de Machiavel.

Pour sortir de cette situation, a poursuivi le Ministre, « il faut ranimer l'esprit de San Francisco ». Il a insisté sur quatre conditions: un système juridique international fonctionnel; un ordre mondial stable et prévisible; des politiques économiques fortement orientées sur le social pour réduire la pauvreté; et l'élaboration d'un agenda mondial sur l'énergie, dans le cadre du suivi de Rio+20. Selon M. Makei, il est temps d'habiliter les Nations Unies à réaliser avec dignité la vision définie à San Francisco en 1945.

M. PHANDU T. C. SKELEMANI, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Botswana, a expliqué que son pays avait été frappé par la crise économique internationale de 2008, ce qui l'a forcé à réorganiser ses priorités et à repousser la réalisation de certains projets initialement approuvés dans le Plan de développement national. Les donateurs traditionnels ont « abandonné » le Botswana une fois qu'il a obtenu le statut « de pays à revenu intermédiaire élevé », a regretté le Ministre, qui estime que son pays a pourtant toujours besoin d'aide au développement.

Passant à la situation de son continent, le Ministre a fait part de ses préoccupations face aux coups d'État au Mali et en Guinée-Bissau qui sapent, selon lui, les acquis de l'Afrique en termes de consolidation de la démocratie, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Il a demandé à l'Union africaine « de rester ferme » dans son refus catégorique de reconnaître les changements non constitutionnels et à la communauté internationale de soutenir l'Union africaine. Il a salué l'Accord signé entre le Soudan et le Soudan du Sud et a exhorté les deux pays, mais en particulier le Soudan, à faire preuve de retenue et à honorer la feuille de route.

Face à la situation en Syrie, le Ministre regrette que la communauté internationale n'ait toujours pas été en mesure d'y répondre de manière collective. « Malgré les atrocités commises et les violations flagrantes des droits de l'homme, la Syrie est toujours membre des Nations Unies, une organisation chargée de défendre l'humanité », s'est-il indigné avant d'exiger que les alliés de la Syrie au sein du Conseil de sécurité et dans la région soient également condamnés. Le Botswana condamne le veto répété de la Chine et de la Fédération de Russie et allant plus loin, il se joint aux pays qui exigent que la situation en Syrie soit renvoyée devant la Cour pénale internationale. « Assad et son régime doivent être démis au plus vite », a insisté le Ministre, qui a également encouragé l'opposition syrienne à s'unir et à former une administration de transition.

Le Ministre a salué les processus de transition démocratique en cours en Tunisie, en Libye et en Égypte. Ils sont la preuve qu'aucun recours à la force, aussi puissant soit-il, est capable de museler la volonté du peuple à jamais, a-t-il constaté.

Déçu par les progrès limités réalisés pendant le Sommet de Rio+20 sur les questions de développement durable, le Ministre a rappelé que l'Afrique était touchée de plein fouet par la rareté des ressources et les changements climatiques. Conscient de ce problème, son pays a organisé en mai dernier le Sommet sur la durabilité en Afrique au niveau des chefs d'État et avec la participation des acteurs les plus influents du secteur privé. La déclaration de Gaborone, adoptée lors de ce Sommet, offre des directives pour améliorer les politiques tant au plan gouvernemental qu'au niveau du secteur privé pour intégrer le concept du développement du capital naturel, a précisé le Ministre, qui a demandé aux Nations Unies de la mettre en œuvre. Il a également suggéré que le processus de définition des objectifs de développement durable soit synchronisé avec l'examen de revue de la réalisation des OMD prévu pour 2013.

M. WINSTON LACKIN, Ministre des affaires étrangères du Suriname, a parlé de la stabilité économique de son pays, qui est à la fois producteur et exportateur de pétrole brut et d'or. Cette stabilité a permis de faire des investissements dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, entre autres, et de prendre une série de mesures sociales qui mettent l'accent sur l'éducation et la santé.

La biodiversité du Suriname est une richesse pour le pays, a poursuivi le Ministre, qui a indiqué que son pays s'est engagé à créer une réserve naturelle de 1,8 million d'hectares. En outre, les mines

d'or vont désormais être exploitées par des technologies modernes, afin d'en tirer plus de profit et les rendre plus sûres, tout en respectant l'environnement.

Dans une perspective globale, le Ministre a remarqué que le Suriname a beaucoup à offrir, avec ses réserves en pétrole, en eau et en minerais. Mais il a souligné la nécessité pour son pays de bien se positionner sur le plan commercial afin de se protéger contre toute ingérence extérieure. Le Suriname a développé des relations bilatérales et parfois trilatérales avec ses voisins, le Guyana, la France et le Brésil. Il est membre actif de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), dont le secrétariat est basé sur son territoire.

Nous sommes aussi parties prenantes à la création de corporations multilatérales dans le cadre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a ajouté M. Lackin. Le Suriname est, en outre, un des membres fondateurs de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Le Ministre a attiré l'attention sur le peu de progrès accomplis par Haïti et appelé la communauté internationale à honorer ses promesses. Il a aussi plaidé pour que l'on mette fin à l'isolement de Cuba.

Le Ministre a demandé à tous les États Membres, et aux anciennes puissances coloniales en particulier, d'accepter la nouvelle réalité du monde et de s'abstenir d'appliquer leurs propres normes pour juger ce qui se passe dans les pays luttant pour instaurer la démocratie. Il a rappelé le principe de règlement pacifique des différends.

Enfin, concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il a insisté sur l'importance qu'il y a à assurer l'autonomisation des femmes en tant qu'acteurs du changement et à se donner les moyens de combattre sérieusement les conséquences de la surconsommation, de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre.

M. JOSEPH BANDABLA DAUDA, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone, a dit que son pays continuera à recourir à la médiation et autres formes de prévention des conflits. Fort de son expérience, a-t-il dit, la Sierra Leone est consciente que la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance constituent une condition préalable à la stabilité politique, à la paix durable, à la sécurité et au développement. Il s'est dit particulièrement inquiet que la Conférence pour un traité sur le commerce des armes ne soit pas parvenue à un consensus, en mettant l'accent sur le potentiel de déstabilisation du commerce illicite des armes légères.

Il a par ailleurs souligné les progrès réalisés par son pays dans le renforcement de la gouvernance politique et économique et mis l'accent sur l'amélioration des indicateurs sociaux. Nous avons fait des progrès substantiels dans la mise en œuvre du Programme pour le changement 2008-2012, qui couvre les priorités des objectifs de développement et de la consolidation de la paix. Il a également souligné les efforts de son pays pour promouvoir la tolérance interreligieuse et la coexistence pacifique.

Le Ministre s'est félicité de ce que son pays sera en mesure d'organiser dans les meilleures conditions les troisième élections présidentielles, parlementaires et locales, depuis la fin de la guerre civile, il y a 10 ans. Il s'est dit persuadé que le succès de ces élections sera une étape cruciale pour évaluer les progrès dans la consolidation de la paix et la démocratie. Il a rappelé que tous les acteurs du pays se sont engagés à tout mettre en œuvre pour parvenir à un processus crédible et pacifique, en signant la « Déclaration des élections de 2012 ».

En tant que coordonnateur du Comité des dix de l'Union africaine (UA) sur la réforme des Nations Unies, M. Joseph Dauda s'est dit heureux de souligner qu'au cours du dernier Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, les chefs d'État africain ont réaffirmé leur soutien au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte. Il a précisé que dans le souci de nouer des alliances pour promouvoir la position africaine, les États membres de l'Union africaine ont été invités à inclure la question de la réforme du Conseil de sécurité parmi les priorités de leurs politiques étrangères. Il a exhorté l'ONU à travailler d'urgence avec le continent africain afin de corriger cette injustice criante de la sous-représentation de l'Afrique au Conseil de sécurité.

M^{gr} DOMINIQUE MAMBERTI, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États, a relevé que l'expansion désordonnée des progrès techniques et économiques a contribué à l'aggravation du fossé entre ceux qui ont l'éducation et les moyens nécessaires pour progresser et ceux qui en sont privés. Il a déploré que le terrorisme soit facilité aujourd'hui par un usage détourné des télécommunications et par un accès trop aisé aux technologies de guerre.

Après avoir salué les accomplissements de l'ONU dans des domaines tels que les droits de l'homme, la décolonisation, la coopération, le développement, le renforcement de l'état de droit et le maintien de la paix, M^{gr} Mamberti a toutefois observé que « la réalité actuelle nous présente un système

onusien comme dépourvu de la force d'unité et de persuasion ». Il s'est demandé si les crises actuelles ne sont pas liées à une crise anthropologique profonde, c'est-à-dire, « un manque d'entente commune sur ce qu'est véritablement l'homme ».

Il a en effet constaté un affaiblissement de la portée pratique des principes et objectifs énumérés dans le préambule et le premier chapitre de la Charte de l'ONU, notamment la préservation des générations futures du fléau de la guerre et la pratique de la tolérance. La perte de confiance dans la valeur du dialogue et la tentation de favoriser l'une des parties mettent en danger le respect des mécanismes juridiques de l'ONU.

L'urgence de la situation lui est apparue plus flagrante que jamais au regard des événements qui ont cours au Moyen-Orient, en particulier en Syrie. Il ne peut y avoir de solution en dehors du respect des règles du droit international et du droit humanitaire, a-t-il dit. Lors de son récent voyage au Liban, le Saint-Père a fait appel « aux pays arabes afin qu'en frères, ils proposent des solutions viables qui respectent la dignité de chaque personne humaine, ses droits et sa religion ».

M^{gr} Mamberti s'est aussi prononcé sur les difficultés économiques, appelant à poursuivre le débat pour trouver un juste équilibre entre le libre commerce, l'assistance financière, le transfert des connaissances et technologies et les aides directes aux populations les plus pauvres. Il a averti du risque de faire prévaloir des concepts qui réduisent l'homme à la simple catégorie de « consommateur ». Il a, à cet égard, rejeté les tentatives de concevoir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'agenda de développement post-2015 et les traités sur les droits de l'homme, sur la base d'une vision réductrice et relativiste de l'homme. Il a expliqué en quoi l'utilisation d'expressions ambiguës menace le droit à la vie et tend à une déconstruction du modèle de la famille, fondée sur l'union d'un homme et d'une femme.

M^{gr} Mamberti a estimé que la réforme de l'ONU ne pourra se faire sans une conviction partagée face aux valeurs fondamentales qui garantissent le respect de la dignité humaine, notamment la liberté religieuse.

M. PAK KIL YON, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), a rappelé que le successeur de Kim Jong Il, le maréchal Kim Jong Un « sauvegarde la paix et la stabilité de la péninsule coréenne en appliquant avec succès la politique de Songun du général Kim Jong Il, et qu'il dirige avec sagesse le pays vers le développement économique et l'amélioration des conditions de vie de son peuple ». Il a précisé que Kim Jong Un poursuivait une politique étrangère « indépendante » et commençait un nouveau chapitre dans les relations avec les pays amicaux envers la RPDC, sans être prisonnier du passé.

Le Vice-Ministre a continué en dénonçant l'arbitraire et la mainmise dans les relations internationales, ainsi que l'usage de la force et le terrorisme d'État contre la souveraineté des États. Il a aussi dénoncé les tentatives d'interférer dans les affaires internes des États pour provoquer des changements de régime sous le prétexte fallacieux de lutter contre la non-prolifération ou de redresser une situation humanitaire. Le Vice-Ministre a comparé la situation internationale actuelle à celle de la première moitié du XX^e siècle où quelques grandes puissances dominaient le monde, sapant ainsi la crédibilité des Nations Unies.

Pour la RPDC, la question la plus sérieuse sur « la scène internationale » est précisément la violation flagrante du respect de la souveraineté et de l'égalité. À ce titre, il a dénoncé les interférences et les pressions « injustifiables » contre l'intégrité territoriale de la Syrie et contre le droit à l'autodétermination des Palestiniens. Pour la RPDC, la « démocratisation des Nations Unies », et en particulier le renforcement de l'autorité de l'Assemblée générale, sont des questions urgentes. Il a même proposé que l'Assemblée générale, en tant qu'organe représentatif de la volonté des tous les États Membres, ait l'autorité d'examiner en dernière instance toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la paix et la sécurité, en particulier celles qui impliquent des sanctions et le recours à la force. Il a souhaité une réforme du Conseil de sécurité afin de le rendre plus transparent, plus impartial et plus objectif, les pays en développement devant dûment être représentés. Il a également dénoncé la pratique de deux poids deux mesures à la Troisième Commission de l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme.

« Aujourd'hui, à cause de la politique hostile des États-Unis vis-à-vis de la RPDC, le cercle vicieux de la confrontation et de l'escalade des tensions s'est installé dans la péninsule coréenne, qui est devenu l'endroit le plus dangereux au monde où une étincelle pourrait déclencher une guerre thermonucléaire », a déclaré M. Yon. Il a imputé cette attitude hostile au fait que les États-Unis refusent d'accepter le choix du peuple de la RPDC et veulent asseoir leur domination en Asie à partir de la péninsule coréenne.

Le Vice-Ministre a aussi dénoncé les différents scénarii de guerre des Américains « qui attendent la moindre occasion pour les mettre en pratique ». Il a également dénoncé les exercices militaires conjoints dans ou à proximité de la péninsule. « Sans la patience et la retenue dont la RPDC a su faire preuve face aux provocations répétées des États-Unis, la péninsule coréenne serait en guerre totale », a affirmé le Vice-Ministre, avant d'avertir que la « patience a des limites ». Il a expliqué que « la paix et la stabilité étaient précieuses aux yeux du peuple, mais que la dignité de la nation et la souveraineté de l'État l'étaient encore plus ».

Compte tenu de la situation sur la péninsule coréenne, il ne fait pas de doute que la RPDC a eu raison de se doter d'un arsenal militaire d'autodéfense, même si cela signifiait de se « serrer la ceinture », a dit le Vice-Ministre. Cet arsenal de dissuasion permet de défendre la souveraineté de l'État et d'éviter la guerre sur la Péninsule coréenne. Le seul moyen d'éviter une guerre et de parvenir à une paix durable est de mettre un terme à la politique hostile des États-Unis, a déclaré le Vice-Ministre.

S'agissant des relations avec la « Corée du Sud », il a accusé les autorités de cette dernière d'avoir renié tous les accords intercoréens passés depuis le début du XXI^e siècle, y compris la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin et celle du 4 octobre, en dépit du soutien de « toute la nation coréenne » et de la communauté internationale. Depuis, les relations intercoréennes sont au plus bas, a-t-il ajouté. Il a toutefois précisé que le Gouvernement de la RPDC était disposé à serrer la main de tous ceux qui veulent réellement la réunification du pays ainsi que la réconciliation et la prospérité de la nation.

M. MARCO ALBUJA, Vice-Ministre des relations extérieures et de l'intégration politique de l'Équateur, a lancé un appel pour que les organes du système de l'ONU ne soient plus utilisés à des fins politiques, par certaines puissances qui font pression et interviennent militairement dans des États souverains. Ces pressions sapent la légitimité du système et dénaturent l'institution même du multilatéralisme, a-t-il estimé. Il a donc plaidé en faveur de relations horizontales entre les pays, soulignant qu'ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations. De nouvelles puissances régionales ont surgi, au cours des 20 dernières années, et ont commencé à jouer un rôle décisif dans la politique et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, a observé le Vice-Ministre.

Il a jugé important de mener de franches discussions sur la réforme de l'ONU dont le système ne sera véritablement démocratique que si l'on accepte le principe suivant lequel c'est la majorité qui décide, sans qu'un groupe d'États qui représente 2,5% des États Membres ait la capacité d'opposer un veto. Il a insisté sur l'égalité juridique des États et sur la nécessité de respecter strictement le droit international. Selon M. Albuja, le nouveau multilatéralisme, pour être efficace, ne doit pas conserver le droit de veto ni le club exclusif qui décide de l'avenir d'un système qui concerne tout le monde.

L'Équateur est donc favorable à la démocratisation du système de l'ONU et des instances internationales. Le représentant a donné un exemple du défaut de démocratie dont souffre le système actuel en citant le cas de Cuba. Il a ainsi dénoncé l'imposition de la volonté politique d'une puissance économique et militaire sur celle de 186 pays, alors que Cuba n'abrite ni n'organise d'activités terroristes. Il est essentiel que les organisations internationales appuient le respect et le développement des droits de l'homme, a poursuivi M. Albuja.

L'Équateur a adapté plusieurs de ses politiques traditionnelles dans ce sens, a-t-il indiqué, avant de proposer à la communauté internationale de suivre cet exemple et d'actualiser les normes du droit international.

L'Équateur a notamment fait des progrès dans la protection des personnes handicapées et amélioré la vie des groupes sociaux qui sont victimes de discrimination pour des raisons ethniques ou culturelles. Le pays a aussi renforcé les droits de la femme, a ajouté le Vice-Ministre. Il a également plaidé pour la protection de l'environnement, son pays ayant pour objectif de protéger les ressources naturelles, notamment dans l'Amazonie, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

M. PHAM QUANG VINH, Vice-Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, a appelé à des progrès en matière de désarmement, notamment de désarmement nucléaire, alors que les risques de prolifération sont grandissants. Il a appelé les nations à respecter strictement les principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies, avant de saluer l'importance du récent Sommet de haut niveau sur la primauté du droit. Ce Sommet, s'est-il réjoui, a été l'occasion d'affirmer le caractère fondamental de la primauté du droit entre États.

Alors que nous commémorons le trentième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, M Pham Quang Vinh a appelé à un engagement renouvelé en faveur de la « constitution de la mer », comme pilier du maintien de la paix, de la coopération, de la stabilité et de la sécurité maritime. Il a souhaité que l'on reconnaisse le rôle croissant des organisations régionales en matière de promotion de la paix et de la sécurité. Illustrant son propos, il a dit que l'Association des

Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) continuait de jouer un rôle majeur dans ce domaine, y compris en ce qui concerne les questions de sécurité maritime de la Mer de Chine du Sud.

Dans le domaine du développement, il a invité l'ONU à renforcer les partenariats mondiaux et à prendre l'initiative d'un processus inclusif pour la formulation des objectifs après 2015, y compris les objectifs de développement durable. Il a rappelé que le Viet Nam était Membre de l'ONU depuis 35 ans et travaillait depuis 25 ans à une réforme et à un modèle de croissance liant le progrès économique au développement social et à la protection de l'environnement.

Le Viet Nam continue de contribuer activement aux travaux de l'ONU, de l'ANASE, du Mouvement des non-alignés et de la Francophonie, a dit le Vice-Ministre. Nous contribuons aussi, a-t-il ajouté, aux efforts multilatéraux en matière de sécurité nucléaire, de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive, de développement durable, de changements climatiques, de sécurité alimentaire et de réalisation des OMD. Il a indiqué que le Viet Nam est candidat à un siège du Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016.

Mme DESSIMA WILLIAMS (Grenade) a précisé que son pays était un petit État insulaire en développement à revenu intermédiaire. Si les fruits de la nature et de son dur labeur ont été sapés par les ouragans Ivan et Emily, en 2004 et 2005, puis par la crise financière et économique mondiale, en 2008, la Grenade est néanmoins encouragée cette année par l'engagement renouvelé de la communauté internationale en faveur du développement durable.

Ayant toujours vécu intelligemment avec ses ressources vertes et bleues, la Grenade se considère comme « une île de la durabilité », a poursuivi Mme Williams. Le développement durable définit les cinq piliers de son développement stratégique: énergie; éducation, santé et bien-être; technologies de l'information et de la communication; tourisme et hospitalité; production agricole. La Grenade s'engage à réduire sa consommation de combustible fossile de 20% d'ici à 2020 et à augmenter sa production verte et biologique.

Mme Williams a estimé que la région des Caraïbes et les petits États insulaires en développement avaient besoin d'un appui « bien plus soutenu » de la part de la communauté internationale pour faire face aux changements climatiques et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 et au-delà. Tant qu'il n'y aura pas de reprise économique dans les grandes économies dont ces États dépendent, il n'y aura pas non plus de reprise à la Grenade, a-t-elle fait valoir. Elle a appelé l'Assemblée générale à désigner 2014 « Année internationale des petits États insulaires en développement », puisque ce sera l'année de la troisième Conférence des Nations Unies sur le développement durable de ces États.

Sans un régime juridiquement contraignant sur le climat, averti Mme Williams, les États des Caraïbes, ainsi que d'autres petits États, pourraient perdre l'opportunité de réaliser leur développement durable et « certains d'entre eux pourraient même disparaître ». La prochaine Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 18) à Doha, au Qatar, doit éviter ce scénario.

M. STUART BECK (Palaos) a rappelé que son pays avait été le dernier territoire sous tutelle des Nations Unies et qu'il a su préserver son héritage, sa culture et son environnement. Cette année, les îles Rock ont été inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité, s'est-il félicité. En 2011, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a classé les Palaos au quarante-neuvième rang de l'Index sur le développement humain, ce qui témoigne de leur réussite.

Soucieux de servir la communauté internationale, les Palaos ont déployé des soldats de la paix au Timor-Leste et aux Îles Salomon, et, aujourd'hui, au Darfour, a rappelé le représentant. Il a, par ailleurs, salué l'adoption par l'Assemblée générale des résolutions 61/105 et 66/68 pour la protection des écosystèmes des grands fonds marins et la biodiversité en général. En 2009, le Président Toribiong a déclaré ouvert le premier sanctuaire pour les requins. Aujourd'hui, ces animaux sont protégés dans une surface océanique neuf fois supérieure à celle des eaux territoriales des Palaos.

Plus personne ne peut ignorer l'impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et énergétique et sur l'intégrité territoriale des pays, a poursuivi le représentant. La pêche est vitale pour les Palaos, qui reposent sur cette « économie bleue ». Les Palaos ont reçu le « Future Policy Award » 2012 pour leur politique maritime remarquable, s'est enorgueilli M. Beck. Au niveau mondial, a-t-il ajouté, la pêche doit respecter trois principes: l'équité, la viabilité et la responsabilité.

Les Palaos, a encore voulu souligné le représentant, ont pris des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en solarisant son aéroport, ses bâtiments publics et ses autoroutes. Le pays a créé un programme pour aider au financement de maisons plus vertes, ce qui vient d'inspirer un atelier régional pour le Pacifique. Toutefois, les Palaos n'ont toujours pas d'Internet à haut débit et

recherchent des partenaires pour l'aider à acquérir cet « outil indispensable » pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

M. CARSTEN STAUR (Danemark) a jugé urgent de s'entendre sur un nouveau paradigme de la croissance économique et du développement, alors que nos ressources naturelles sont sous une pression sans précédent. Il a rappelé qu'il nous faudra d'ici à 2030, augmenter notre production de nourriture de 50%, d'énergie de 45% et d'eau potable de 30%. Si « Rio+20 » a été l'occasion de poser les jalons de la transformation, c'est à l'Assemblée générale qu'il appartient désormais de traduire en réalité ce changement et de construire les bases d'un nouveau modèle de consommation, a-t-il insisté. Il a particulièrement appuyé l'initiative « Énergie durable pour tous » lancée en novembre 2011 par le Secrétaire général.

Il s'est dit particulièrement félicité de la reconnaissance à « Rio+20 » du concept d'économie verte. Il a précisé que le Gouvernement danois a, en partenariat avec les Gouvernements du Mexique et de la République de Corée, créé en 2011 un partenariat public-privé avec des multinationales, des institutions financières et des organisations internationales, dont l'ONU et le Forum mondial pour une croissance verte (3GF). Il a indiqué que la deuxième réunion du 3GF aura lieu la semaine prochaine à Copenhague et qu'elle sera l'occasion de se concentrer sur « l'efficacité des ressources et la croissance ».

Le représentant du Danemark a indiqué que son pays coprésidait actuellement le Dialogue international sur la consolidation de la paix et la consolidation des États, en mettant l'accent sur les États fragiles. Il a appelé à l'adoption d'un traité juridiquement contraignant sur le commerce des armes, avant d'exhorter la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et l'Iran à se conformer au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en matière de prolifération nucléaire. Après avoir mis l'accent sur l'importance critique de la primauté du droit pour la paix et la sécurité internationales, les droits de l'homme et le développement, le représentant a rappelé que l'accord intervenu sur la responsabilité de protéger (R2P) lors du Sommet mondial de 2005 était un message clair pour le XXI^e siècle contre les atrocités du XX^e siècle.

Il a exhorté tous les États à nommer des points focaux R2P et de rejoindre le réseau lancé par les Gouvernements du Danemark, du Ghana, du Costa Rica et de l'Australie. Il a condamné la violence contre les civils en Syrie, en insistant que ses auteurs soient traduits en justice. Il a exhorté le Conseil de sécurité à s'entendre sur des mesures fortes, dont des sanctions complètes, qui viendront renforcer la mise en œuvre du Plan en six points. Il a regretté que les développements négatifs en Syrie viennent contraster avec la situation dans les autres pays du printemps arabe. Il a estimé que les événements liés à ce printemps rendaient plus urgente la résolution du processus de paix au Moyen-Orient. Il a dit qu'il était tant d'y trouver une solution alors que nous approchons du vingtième anniversaire de l'Accord d'Oslo.

M. JOSÉ FILIPE MORAES CABRAL (Portugal) a fait le point sur le mandat de son pays au Conseil de sécurité à trois mois de la fin. Il a assuré que sa délégation avait appliqué les mêmes principes qui guident la politique étrangère du Portugal, à savoir la primauté du droit, la poursuite d'un multilatéralisme efficace et le renforcement du rôle central de l'ONU dans l'architecture internationale. Le Portugal a également œuvré en faveur de la défense des droits de l'homme, la promotion des femmes, la protection des civils et celle des enfants dans les conflits armés. Il a également joué un rôle actif dans les efforts collectifs pour sortir de la crise que ce soit en Côte d'Ivoire, en Libye ou encore au Yémen, et actuellement en Syrie, en Guinée-Bissau et au Mali. Le représentant a toutefois reconnu que la crédibilité du Conseil de sécurité était mise en cause par sa composition qui ne reflète plus la réalité géopolitique. À ce titre, il a regretté que le rôle croissant du Brésil et de l'Inde ne soit pas reflété au sein du Conseil de sécurité par des sièges permanents, ou encore que l'Afrique reste le seul continent à ne pas y avoir un siège permanent.

Il a également regretté l'impuissance du Conseil de sécurité face à la crise syrienne. Pour le Portugal, la seule solution possible à cette crise est une solution politique qui aille à l'encontre des aspirations du peuple syrien et qui permette une transition démocratique prise en charge par les Syriens eux-mêmes. Il a estimé qu'une escalade militaire du conflit conduirait sans aucun doute à plus de souffrances pour la population civile, à une menace de l'intégrité territoriale de la Syrie et à des risques de déstabilisation de la région tout entière. Le représentant a ajouté que la nomination de M. Lakhdar Brahimi comme Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie était une occasion pour toutes les parties de « revisiter leurs options ». Le succès de sa mission reste cependant étroitement lié aux efforts conjoints que le Conseil de sécurité pourra exercer sur toutes les parties, et particulièrement sur les autorités syriennes qui sont les premiers responsables de la situation actuelle, a-t-il précisé. Il a également soutenu qu'il n'y aura pas de paix durable au Moyen-Orient sans une solution à la question israélo-palestinienne. Seule une solution globale qui tienne compte des intérêts légitimes des Israéliens et des Palestiniens et qui soit négociée directement par les parties concernées sur la base des résolutions de l'ONU et des paramètres internationalement

reconnus, permettra la réalisation de la solution de deux États vivant côte à côte en paix, a-t-il ajouté. Fort de ce constat, il a lancé un appel aux Israéliens et aux Palestiniens pour reprendre au plus tôt des négociations directes.

Le représentant est également revenu sur la situation au Sahel et sur le coup d'état en Guinée-Bissau. Pour le Portugal, il est impératif que l'ordre constitutionnel soit restauré dans ce pays, et que toute solution à la crise actuelle soit conforme à la légalité internationale. Il reconnaît le rôle croissant de l'Union africaine dans la promotion de la paix et la sécurité sur le continent africain.

M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a constaté que le bien-être et les conquêtes sociales réalisés par les peuples depuis la Seconde Guerre mondiale se défaisaient sous l'effet d'une crise mondiale provoquée essentiellement par la spéculation financière. La classe moyenne s'appauvrit, la faim, la misère et le chômage resurgissent dans les pays développés, et la souffrance et le désespoir s'aggravent. Toutefois, la région d'Amérique latine et des Caraïbes a réussi à faire face à la crise grâce à des initiatives d'intégration et de solidarité régionales. M. Briceño a évoqué le rôle de la nouvelle « Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique », de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR).

« Le système unipolaire de domination impériale est en crise », a jugé M. Briceño. Il a salué l'apparition d'un système qu'il a qualifié de « pluri-polaire et multicentrique », où les pays émergents et les nouveaux blocs régionaux contribuent à la démocratisation des relations internationales. Dans ce contexte, la refonte du système de l'ONU est nécessaire. Le Conseil de sécurité doit se démocratiser pour exprimer la volonté de tous les pays, l'Assemblée générale doit être revitalisée et le Secrétaire général doit être élu de façon démocratique par tous les États Membres. « La paix et la sécurité internationales ne peuvent être édifiées sur la base des privilèges de quelques uns ». Quant à la réforme du système économique et financier mondial, elle doit être abordée dans le cadre des Nations Unies.

Le représentant du Venezuela a dénoncé le scénario interventionniste appliqué à la Syrie, comme à la Libye. Il a appuyé la position de la Fédération de Russie, de la Chine et d'autres pays qui exigent du Conseil de sécurité le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'État syrien.

Dimanche prochain, le 7 octobre 2012, des élections démocratiques vont se dérouler au Venezuela pour élire le Président de la République. M. Briceño a assuré que ces élections seront transparentes et fiables. « Le peuple vénézuélien est prêt à défendre, une fois de plus, ses conquêtes démocratiques et révolutionnaires », a-t-il conclu.

M. VINCE HENDERSON (Dominique) s'est réjoui de ce que « Rio+20 » ait réaffirmé l'engagement de la communauté internationale à appuyer les petits États insulaires en développement et ait convenu de convoquer la troisième Conférence internationale sur le développement durable de ces États, en 2014 dans la région du Pacifique. Le représentant s'est en effet inquiété de l'échec de la communauté internationale à conclure un instrument juridiquement contraignant sur le climat, tout en se félicitant de ce que les pourparlers de Bangkok aient « préparé un terrain fertile » pour les discussions de Doha qui doivent avoir lieu à la fin de cette année.

Le représentant a néanmoins tenu à souligner l'urgence qu'il y a à proroger et à améliorer le Protocole de Kyoto. Il a attiré l'attention sur SIDS DOCK, une plate-forme permettant aux petits États insulaires en développement à concrétiser leurs ambitions en matière d'énergie propre, avec l'aide des Gouvernements du Danemark et du Japon mais aussi du PNUD et de la Banque mondiale auxquels vient de se joindre la Fondation Clinton.

En tant que Présidente du SIDS DOCK, la Dominique, a indiqué le représentant, compte mettre l'accent sur la Déclaration de la Barbade adoptée au mois de mai dernier. Il a aussi indiqué que l'exploration qui vient de s'achever dans son pays a confirmé que les ressources géothermiques de la Vallée du Roseau pourraient non seulement répondre aux besoins de la Dominique mais aussi être exportées. En outre, la création d'une centrale pour les exportations vers la Guadeloupe et la Martinique constituera une source de revenus substantielle pour le pays. Les négociations devraient s'achever cette année même, a dit le représentant.

D'ici à 2017, toute l'énergie de la Dominique devrait provenir de sources hydrauliques ou géothermiques et d'ici à 2020, le pays devrait être capable d'exporter de l'électricité aux îles voisines grâce à des câbles sous-marins, parvenant ainsi à un solde négatif en émissions de gaz à effet de serre. Le problème reste, a prévenu le représentant, au nom des autres petits États insulaires en développement, le fardeau de la dette et le manque d'accès aux technologies. Il a donc invité les autres partenaires à participer au SIDS DOCK. Il a conclu en priant la communauté internationale de tout faire pour un retour à la normalité en Haïti. Il n'a pas oublié d'appeler à la levée des sanctions imposées à

Cuba et de dénoncer, par ailleurs, l'échec de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes même si le texte du Président constitue une bonne feuille de route.

Droits de réponse

Le représentant du Pakistan a répondu à la déclaration de l'Inde, en répétant que le Jammu-et-Cachemire ne fait pas partie intégrante de l'Inde et que cela n'a jamais été le cas. Le Pakistan continue d'appuyer les droits du peuple du Jammu-et-Cachemire à choisir de façon pacifique son destin, conformément aux résolutions très anciennes du Conseil de sécurité. Un règlement ne pourra être obtenu que par la négociation.

Le représentant de l'Inde a répondu au représentant du Pakistan, en insistant sur le fait que le Jammu-et-Cachemire a toujours fait partie intégrale de l'Inde. Les affirmations contraires portent atteinte à l'intégrité territoriale de l'Inde.

Son homologue du Pakistan a réitéré que le statut litigieux de Jammu-et-Cachemire fait l'objet de résolutions de Conseil de sécurité. Le peuple de ce territoire attend toujours d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, a-t-il tranché.

Rejetant les commentaires du représentant du Pakistan, le représentant de l'Inde a affirmé que le peuple de Jammu-et-Cachemire avait « choisi démocratiquement sa destinée ».

Le représentant de la République islamique d'Iran a regretté qu'Israël et d'autres délégations occidentales aient fait des allégations contre le programme nucléaire iranien pendant le débat général. L'Iran, a-t-il rétorqué, a un droit inaliénable de développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sans discrimination. La République islamique d'Iran est attachée à la non-prolifération et à ses obligations au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Le représentant iranien a ajouté que le non-détournement des matières nucléaires par son pays a toujours été confirmé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Au contraire, a-t-il poursuivi, les pays occidentaux doivent respecter leurs obligations et geler la modernisation de l'arsenal nucléaire. Il a blâmé leur silence « hypocrite » face aux armes de destruction massive du régime sioniste, seul État du Moyen-Orient non partie au TNP.

Le représentant de l'Azerbaïdjan a, quant à lui, réagi aux propos de l'Arménie. Ce ne sont, a-t-il dit, que des provocations qui éloignent les chances de régler le problème de l'agression de l'Azerbaïdjan par l'Arménie. En nous critiquant, le représentant doit se souvenir que c'est son pays qui recourt à son armée contre notre pays et non le contraire. Je rappelle, a dit le représentant, le non-respect constant par l'Arménie des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui ont demandé le retrait des forces arméniennes. L'assertion sur le budget militaire de l'Azerbaïdjan est ridicule de la part d'un agresseur, a encore dit le représentant, en affirmant que ces dépenses sont bien inférieures aux dépenses militaires de l'Arménie. Concernant l'incident de Budapest, il s'agit d'une spéculation de l'Arménie qui n'a pas fait attention aux faits. L'Azerbaïdjan, a confié le représentant, est très préoccupé par cette politique discriminatoire qui a mené à des purifications ethniques contre les minorités en Arménie. L'Arménie est coupable d'occupation et elle a démontré qu'elle fait partie de la menace à la paix et à la sécurité dans le monde.

Le représentant de l'Arménie a qualifié de « mensongères » les réponses du représentant de l'Azerbaïdjan. On ne peut pas en vouloir aux habitants du Haut-Karabakh lorsqu'ils veulent habiter un autre pays que celui de leurs assassins. L'Azerbaïdjan ne pourra pas manipuler la vérité historique, a-t-il dit.

Son homologue de l'Azerbaïdjan a répondu que les observations de l'Arménie montrent que ce pays n'a rien de nouveau à proposer. Sa politique de discrimination ne portera pas de fruits et elle doit comprendre qu'elle se rend coupable d'invasion et doit se retirer de l'Azerbaïdjan.

Le représentant de l'Arménie a insisté sur le fait que c'était bien l'Azerbaïdjan qui avait agressé en premier le Haut-Karabakh en menant une guerre à grande échelle contre ses habitants lorsqu'ils avaient réclamé leur indépendance. L'Arménie et la communauté internationale parlent d'une même voix, a conclu le représentant.

Le représentant de l'Érythrée a répondu à l'intervention de Djibouti. L'Érythrée a toujours souhaité entretenir des relations de bon voisinage avec Djibouti, a-t-il assuré, en regrettant les événements de 2008 dont Djibouti est responsable. En 2010, les deux pays ont signé un accord de paix sous l'égide du Qatar et « malheureusement, à plusieurs reprises, on a utilisé certains points de l'accord contre l'Érythrée, qui se demande si les autres parties sont prêtes à résoudre le différend dans l'esprit de cet accord ». L'Érythrée, a ajouté le représentant, a retiré ses troupes de la frontière commune et attend beaucoup des efforts de médiation qui continuent grâce au Qatar. En attendant, abstenons-nous de toute provocation qui pourrait saper le processus de négociation.

Déclaration de clôture

Le Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale a dit qu'il a vu dans la participation de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, et de plus de 70 vice-premiers ministres et ministres au débat général, une claire indication que les Nations Unies restent, selon les mots de la Charte, « un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers les fins communes ». Il a pris note des interventions constructives sur le thème du débat général: « Ajustement et règlement des situations et des différends internationaux par des moyens pacifiques ».

Les intervenants sont venus avec des propositions concrètes, s'est réjoui le Président, notamment en ce qui concerne l'utilisation des mécanismes existants y compris les efforts des Nations Unies pour le maintien de la paix. D'autres ont reconnu le rôle de plus en plus important des organisations régionales comme l'Union africaine et l'Union européenne.

Des causes profondes se trouvent souvent à la base immédiate des différends politiques, a fait remarquer le Président qui a retenu les appels à une approche globale et à des mesures à la fois sur le court et le long termes pour prévenir les conflits.

M. Jeremić a aussi indiqué que de nombreuses délégations sont restées attachées aux principes fondamentaux de l'intégrité territoriale, de la souveraineté nationale et du respect du droit international par les États Membres. Ces principes sont les bases du multilatéralisme.

Le débat général a vu converger des vues selon lesquelles, seule une approche intégrée rend possible la prévention des conflits, la paix et la sécurité et le développement durable. De nombreux orateurs ont également souligné que la mise en œuvre des résultats de la Conférence sur le développement durable doit être effective y compris la mise en avant d'une liste des objectifs de développement durable, et la présentation d'une stratégie financière effective.

S'agissant du Moyen-Orient, le Président de l'Assemblée générale a noté que de nombreuses délégations ont appuyé la solution à deux États qui prennent en compte les légitimes préoccupations des Israéliens et des Palestiniens à vivre en paix et en sécurité. D'autres ont demandé un appui plus conséquent des Nations Unies aux pays arabes qui ont récemment connu des changements démocratiques.

M. Jeremić a souligné que les États Membres qui soutiennent les efforts du Représentant spécial des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, sont très préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire en Syrie.

En outre, il a noté le souci de certains pays sur le problème nucléaire et la prolifération des armes de destruction massive. Ces délégations ont aussi mis l'accent sur le droit légitime des États à accéder à la technologie nucléaire civile à des usages pacifiques et l'adhésion au Traité sur la non-prolifération et au mandat de l'AIEA.

Il a également souligné que les États ont favorablement répondu à l'appel du Secrétaire général pour faire face à la tempête de vulnérabilité qui balaye les pays du Sahel, comme en témoigne la menace du terrorisme et de la sécession, et les crimes organisés.

D'autres États se sont aussi préoccupés de la dégradation de l'environnement, des trafics d'êtres humains et du commerce illégal d'armes.

M. Jeremić a pris note que de nombreuses délégations restent soucieuses du développement de l'Afrique.

Dans sa conclusion, il a indiqué que la réforme de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et le renforcement des organismes chargés des droits de l'homme ont été évoqués plusieurs fois durant le débat général. En dépit des problèmes et des diverses opinions, M. Jeremić reste optimiste parce que « les dirigeants du monde nous ont montré la stratégie à suivre pour la mise en œuvre de l'agenda de cette soixante-septième session ».

* * * * *